

Compte rendu du conseil municipal du 5 Avril 2018

Le 5 Avril 2018 à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de la commune de Sains s'est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances : la Mairie, sous la présidence de BLIN Michel, Maire, après avoir été légalement convoqué, conformément aux dispositions de l'article L2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : M. BLIN Michel, Maire, M. SIMON Roger, M. JAFFRENNOU André, M. GUEGAN Sandy, Mme BOUZAC Angélique, M. LEBRET Jean-Francis, M. MIQUET-GRIVET Laurent, Mme VILLAIN Sylvaine
Etaient Absent(s) : Mme GUILLARD Sabrina, M. RONCIER-LEMEE Régis
Secrétaire de séance : Mme VILLAIN Sylvaine

Convocation en date du : 26/03/2018

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Procurations : 0

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et approuvé

La séance a été levée à : 21:45

12/2018 - OBJET : **Vote du budget primitif 2018**

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L.2311.1 à L.2343-2 ;

Monsieur le maire expose le contenu du budget primitif ;

APRES en avoir délibéré, **le conseil municipal**, à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
- Fonctionnement	469 075.83 €	469 075.83 €
- Investissement	152 309.77 €	152 309.77 €

PRECISE que le budget de l'exercice 2018 a été établi en conformité avec la nomenclature M14 (Commune de moins de 500 habitants).